

# Les Agriculteurs du Nord ont tenu hier, à Lille, leur réunion mensuelle

La Société des Agriculteurs du Nord a tenu sa réunion mensuelle mercredi à 11 heures, à la salle Marchal, rue Solferino, à Lille, et sous la présidence de M. Carlier-Caffieri, député, président de la Société.

Parallèlement aux personnalités présentes, MM. Auguste Potié, Davaine, sénateurs; Sénéchal, conseiller général; Florimond Despres, président honoraire de la Société; Mercier, secrétaire général; Lantiez, C. Destombes, vice-présidents; Vezin, directeur des services agricoles du Nord; Jean Dorchie, du Syndicat des maraichers; Malquin, etc.

## LA CULTURE DE LA POMME DE TERRE

Dès le début de la séance, M. Degredel, vice-président de la société, fait une très intéressante conférence sur la question de la culture de la pomme de terre et sur la réorganisation de la Confédération nationale des producteurs de pommes de terre.

M. Degredel aborde la question d'impôt du « doryphore » et insiste sur la nécessité de faire des Pouvoirs publics, dit-il, tout ce qui est en action pour lutter contre ce fléau.

M. Florimond Despres félicite M. Degredel de son exposé documenté, puis parle de concurrents de la pomme de terre au point de vue féculent; il le manioc, le maïs. Il est partisan de l'augmentation des droits sur les maïs entrant en consommation.

M. Auguste Potié appuie énergiquement les observations de M. Florimond Despres.

Après quoi, M. Degredel propose de voter un vœu préconisant un contingentement en ce qui concerne l'entrée des pommes de terre et invite le Gouvernement à prendre les mesures propres à lutter contre le « doryphore ».

Ce vœu est adopté à l'unanimité. M. Degredel se termine par un discours sur le manioc et le maïs de consommation, et dont voici le texte : « Mettez le vœu : 1° Que les entrées de manioc, maïs, et autres végétaux de consommation, soient contingentées et leurs droits de douane augmentés; 2° Que les maïs de consommation soient frappés des mêmes droits que les maïs industriels; 3° Que l'abattement de 30 % consenti aux maïs roumains soit rapporté; 4° Que les maïs roumains entrant en consommation soient frappés d'un droit d'accès de 25 francs ».

**LA QUESTION DE L'ALCOOL**  
M. Robert Collette fait une nouvelle communication sur la question de l'alcool au point de vue de son emploi comme carburant, et de son régime de consommation. M. R. Collette est partisan du maintien des bases des accords de 1923. Il parle des droits des agriculteurs sur les fonds de la Caisse d'Alcool.

M. Merclier propose d'envoyer un vœu affirmant la volonté des agriculteurs du Nord, à M. A. Mahieu, ministre, en ce qui concerne la Caisse des alcools. Les agriculteurs sont opposés à cette incorporation.

Finalement, après échange de vues, le vœu suivant est adopté à l'unanimité : « La Société des Agriculteurs du Nord renouvelle sa protestation; 1° contre le prélèvement de 700 millions de francs dans la Caisse des alcools; 2° contre toute tentative de contingentement de la production de l'alcool qui infligerait une restriction inadmissible à la production industrielle; 3° contre de fixations arbitraires de prix de consommation de l'alcool industriel qui arrivent pratiquement à prohiber ses débouchés ».

## UN BANQUET CORDIAL

A l'issue de la réunion, un banquet amical eut lieu à 11 heures, sous la présidence de M. Carlier-Caffieri, député, à sa droite et à sa gauche, MM. Auguste Potié et Davaine, sénateurs.

Après dessert, M. Carlier-Caffieri propose d'adresser ses félicitations à M. Albert Mahieu, sénateur, pour sa nomination comme ministre, puis félicite M. E. Lantiez, décoré chevalier de la Légion d'honneur.

M. Auguste Potié remet ensuite officiellement à M. E. Lantiez, sa croix de chevalier de la Légion d'honneur.

# Les numéros gagnants du deuxième tirage de la Dette

Voici la suite de la liste des numéros gagnants du 2<sup>e</sup> tirage de « La Dette » (Souscription Nationale):

**SERIE D**  
1 Avion Touraine à Potez 36 n. 388.000.  
1 Coupe Lorraine 18 C.V. Peugeot, carrosserie de Luxe, Millon-Goff, chassis N° 33.584, 152.178.

1 Candelette intérieure 6 CV type 101 N.1  
4139 7210 41.268 47185 47408 51408  
84200 58347 69480 78380 92712 100720  
12181 21066 21815 14986 15611 15686  
18209 18068 18038 20161 22411 28311  
30970 32343 33174 34180 35811 38814  
37905 38137 40490 41201 41862 42518  
44503 42817 43121 44778 47395 47395  
47685 44028 48012 49329 49358 49396  
51294 54429 54545 54813 55083 55136  
58498 54925 57061 58479 62453 62621  
63404 64412 64412 65013 65696 65877  
67087 69704 70720 70836 71181 72127  
72387 72630 72748 72820 73397 76192  
77214 77312 77110 77651 78398 78731  
83470 83716 84117 84520 84863 87449  
88128 88769 89558 91251 91509 92873  
90507 95343 95808 97078.

1 Motocyclette Dreesch Monobloc 500 CM3  
34539 34226 97261 101121 108202 103686  
12401 12098 17139 18989 20261 21508  
24593 24817 26290 28051 28422 31762  
31704 32340 32427 32984 34378 37355  
40304 40336 42774 47992 48195 51081  
51814 58113 57701 58715 59218 59118  
63404 64412 64412 65013 65696 65877  
78856 71999 81170 82236 87046 90473  
91708 93238

1 Motocyclette Peugeot P. 111 :  
25354 32080 42100 87499 92998 122676  
137795 126020 22029 23161 235092 260376  
25840 27877 290106 291086 301458 38177  
41206 418156 47923 48119 48492 49232  
48508 48844 49843 49184 53852 53871  
64757 85297 85508 85805 87320 88863  
70282 71700 72683 75788 77938 81808  
86075 86495 86598 89549 90159 91540  
93897 95807.

1 Motocyclette Aleyon 250 CM3 3 CV  
11638 21812 41788 44455 121826 127222  
137823 221088 25050 26182 34896 36926  
38506 40052 40553 49309 52201 54166  
54284 57854 60448 63804 63878 69822  
67243 69149 69108 70301 71512 72185  
74403 74810 76290 78051 78422 78231  
81446 84787 85174 86370 87334 87788  
89951 90143 91702 93174 93672 94769  
95852 97805.

1 Vélo-Moteur Aleyon (B.M.A.) 100CM3 1 CV  
26318 30137 40223 44686 47540 53408  
5982 10374 11064 11418 12403 13623  
14202 15797 19235 19518 17203 18573  
20018 22210 24764 27819 29004 30360  
30785 30923 31041 32107 36403 38193  
38219 38731 38958 39819 39768 40921  
41702 42813 44674 48920 51484 52661  
50995 51506 51591 52913 53420 53504  
54202 54212 54212 54212 54212 54212  
57029 58452 59239 59478 61442 62758  
66947 67811 68096 70147 70429 70907  
72040 72410 73610 73812 75758 76310  
77302 79218 79218 79218 79218 83102  
85183 85771 86028 86202 88334 88766  
89040 89718 90080 91298 92373 93519  
98722 99234 99951 99985.

1 Bicyclette Peugeot P.S. 2 (Homme) un P.S. 3 (Dame), au choix du gagnant :  
12045 23184 31177 50617 74756 78982  
97503 97517 109221 109221 118232  
13833 19104 19118 19459 19819 21372  
24281 27031 31242 31713 40706 42149  
43316 41425 42347 47681 56378 51938  
53130 54022 54938 61614 62492 63860  
85883 87200 87439 72148 74427 76341  
77342 80236 80681 81616 85449 91012  
91025 95028.

1 Bicyclette Aleyon (Homme, Dame ou Course), au choix du gagnant :  
4292 17412 2758 29795 4763 5293  
4499 4204 4782 7852 7429 79845  
8297 9801 10850 11407 11820 12116  
12810 13165 13350 14304 14826 14810  
15108 15245 18726 19353 19240 18124  
19302 19116 19419 19912 20148 21248  
22078 24581 24972 25168 25777 26491  
28990 27037 27828 27706 27890 30119  
31310 32207 32750 33293 33032 34261  
34130 34922 34938 35015 35179 35980  
36174 38333 38690 38125 39918 39409  
39748 40340 40304 40421 40882 41387  
41943 42489 43152 43226 43226 43226  
43849 43989 44317 44402 459713 46126  
46210 46634 70541 47440 47806 48046  
48409 48726 49207 49672 48637 49180  
50109 50701 50953 50953 51466 51466  
51508 52000 52329 58007 61788 61263  
63104 65018 65464 69279 67774 68932  
69079 69708 69990 73514 74522 75932  
76028 76028 76028 76028 76028 76028  
82498 82707 82923 83875 84429 85657  
87139 87894 88482 90311 90328 90949  
91251 91962 92146 92281 92976 93197  
94209 97413 98174 98587 97849 91840

Les gagnants doivent adresser leur billet par pli recommandé au Commissariat de « La Dette », 148, avenue des Champs-Élysées (portiques), Paris, VIII, en indiquant le numéro de leur billet et le montant du billet. Les lots non réclamés le 1<sup>er</sup> mai 1932 seront acquis à l'État.

## LES GAGNANTS DE LA DETTE

1 Bicyclette Peugeot P.S. 2 (Homme) un P.S. 3 (Dame), au choix du gagnant :  
12045 23184 31177 50617 74756 78982  
97503 97517 109221 109221 118232  
13833 19104 19118 19459 19819 21372  
24281 27031 31242 31713 40706 42149  
43316 41425 42347 47681 56378 51938  
53130 54022 54938 61614 62492 63860  
85883 87200 87439 72148 74427 76341  
77342 80236 80681 81616 85449 91012  
91025 95028.

## LA PRÉFECTURE DU NORD

Hier, à 10 heures, à Lille, en l'hôtel de la Préfecture, une importante série d'adjudications concernant le service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

1 Canal de la Dette : construction d'un garage de bateaux, vicin de la gare de Valenciennes (travaux de terrassement). Travaux à l'entreprise; 455.000 fr.; somme à valoir 45.000 fr.; total 500.000 fr. Adjudgé avec 39 % de rabais à M. Delefosse.

2 Canal de la Dette : Scarpes autour de Douai; remplacement des estacades de l'écluse de Courchelettes. Travaux à l'entreprise; 232.400 fr.; somme à valoir 23.240 fr.; total 255.640 fr. Adjudgé avec 42 % de rabais à M. Trépo.

3 Derivation de la Scarpe à l'établissement d'une gare d'eau au P. K. 2710 (travaux de parachèvement); 28 lots; tablier métallique de la Passerelle de halage. Travaux à l'entreprise; 628.000 fr.; somme à valoir; 9.395 fr.; total; 102.000 fr. Adjudgé avec 45 % de rabais à M. Quille.

4 Canal de la Senele. — Exhaussement de digues, rive droite, entre les P. K. 2675 et 2675. Travaux à l'entreprise; 698.750 fr.; somme à valoir; 71.250 fr. Total; 770.000 fr. Adjudgé à M. Caillaux avec rabais de 39 %.

5 Canal de Bourbourg (traversée de Gappart) 1<sup>er</sup> lot; 2<sup>e</sup> lot; 3<sup>e</sup> lot; 4<sup>e</sup> lot; 5<sup>e</sup> lot; 6<sup>e</sup> lot; 7<sup>e</sup> lot; 8<sup>e</sup> lot; 9<sup>e</sup> lot; 10<sup>e</sup> lot; 11<sup>e</sup> lot; 12<sup>e</sup> lot; 13<sup>e</sup> lot; 14<sup>e</sup> lot; 15<sup>e</sup> lot; 16<sup>e</sup> lot; 17<sup>e</sup> lot; 18<sup>e</sup> lot; 19<sup>e</sup> lot; 20<sup>e</sup> lot; 21<sup>e</sup> lot; 22<sup>e</sup> lot; 23<sup>e</sup> lot; 24<sup>e</sup> lot; 25<sup>e</sup> lot; 26<sup>e</sup> lot; 27<sup>e</sup> lot; 28<sup>e</sup> lot; 29<sup>e</sup> lot; 30<sup>e</sup> lot; 31<sup>e</sup> lot; 32<sup>e</sup> lot; 33<sup>e</sup> lot; 34<sup>e</sup> lot; 35<sup>e</sup> lot; 36<sup>e</sup> lot; 37<sup>e</sup> lot; 38<sup>e</sup> lot; 39<sup>e</sup> lot; 40<sup>e</sup> lot; 41<sup>e</sup> lot; 42<sup>e</sup> lot; 43<sup>e</sup> lot; 44<sup>e</sup> lot; 45<sup>e</sup> lot; 46<sup>e</sup> lot; 47<sup>e</sup> lot; 48<sup>e</sup> lot; 49<sup>e</sup> lot; 50<sup>e</sup> lot; 51<sup>e</sup> lot; 52<sup>e</sup> lot; 53<sup>e</sup> lot; 54<sup>e</sup> lot; 55<sup>e</sup> lot; 56<sup>e</sup> lot; 57<sup>e</sup> lot; 58<sup>e</sup> lot; 59<sup>e</sup> lot; 60<sup>e</sup> lot; 61<sup>e</sup> lot; 62<sup>e</sup> lot; 63<sup>e</sup> lot; 64<sup>e</sup> lot; 65<sup>e</sup> lot; 66<sup>e</sup> lot; 67<sup>e</sup> lot; 68<sup>e</sup> lot; 69<sup>e</sup> lot; 70<sup>e</sup> lot; 71<sup>e</sup> lot; 72<sup>e</sup> lot; 73<sup>e</sup> lot; 74<sup>e</sup> lot; 75<sup>e</sup> lot; 76<sup>e</sup> lot; 77<sup>e</sup> lot; 78<sup>e</sup> lot; 79<sup>e</sup> lot; 80<sup>e</sup> lot; 81<sup>e</sup> lot; 82<sup>e</sup> lot; 83<sup>e</sup> lot; 84<sup>e</sup> lot; 85<sup>e</sup> lot; 86<sup>e</sup> lot; 87<sup>e</sup> lot; 88<sup>e</sup> lot; 89<sup>e</sup> lot; 90<sup>e</sup> lot; 91<sup>e</sup> lot; 92<sup>e</sup> lot; 93<sup>e</sup> lot; 94<sup>e</sup> lot; 95<sup>e</sup> lot; 96<sup>e</sup> lot; 97<sup>e</sup> lot; 98<sup>e</sup> lot; 99<sup>e</sup> lot; 100<sup>e</sup> lot.

## CHAPITRE VIII

Le calme après l'orage  
Claudius Berthéat sortait lentement du sommeil profond qui l'avait terrassé, comme un naufrageur qui vient de plonger de très haut remonte à la surface de l'eau.

Il battit des paupières, s'éleva voluptueusement et finit par ouvrir les yeux. Aussitôt le moteur de sa pensée recommença de fonctionner. Les événements dramatiques dont le Maison Rouge avait été le témoin n'étaient plus devant lui, mais se déroulaient devant ses yeux comme un film. Il se demanda un instant, s'il ne venait pas de faire un vilain cauchemar.

# L'EXPLOSION de Fresnes-sur-Escout de la Banque Baruch retrouvée à Orléans

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. le procureur de la République a désigné, dans la soirée, un juge d'instruction pour suivre l'affaire et il est vraisemblable que très prochainement, dès que l'état du blessé s'améliorera, il sera procédé à son interrogatoire. On saura peut-être, alors, pour quelles raisons Camille Delzant avait chez lui des produits chimiques dangereux, en si grand nombre et en quantité si importante. On saura sans doute aussi quel rôle il avait confectionné son singulier engin et pourquoi, profitant de l'absence de sa femme, il le bourrait de poudre, préparant ainsi une machine infernale d'une forte puissance.

Quelles étaient ses intentions ? Nous les connaîtrons s'il consent à parler. D'ores et déjà, il convient de dire que si le jeune homme ayant conscience qu'il faisait une mauvaise action cachait ses agissements à sa famille, par contre lorsqu'il chargeait son engin, agenouillé devant sa porte-fenêtre ouverte sur la rue, il témoignait d'une imprudence et d'un désintérêt de la curiosité publique, comme ne commentent pas ceux qui ont de noirs desseins.

D'autre part, à Fresnes, on n'a recueilli sur lui aucun renseignement défavorable tant au sujet de ses relations qu'au sujet de ses relations. Nombreux sont les personnes qui ne voient en Camille Delzant qu'un bricoleur amateur de travaux manuels et d'expériences, un esprit ingénieux et curieux, un esprit qui aime à tenter, avec le secret espoir de gagner plus d'argent.

Quod qu'il en soit, cette affaire, à de multiples points de vue, reste très troublante.

## LA MINE TRAGIQUE

UN TUÉ ET UN BLESSÉ PAR UNE RAME DE BERLINES A LA FOSSE 14 DE LENS

Un terrible accident qui vient de se produire dans la fosse 14 de Lens, a causé la mort d'un ouvrier et blessé un autre. Les victimes sont : M. Tardieu, président de la Fédération régionale des syndicats de mineurs de la région de Lens, et M. Tardieu, président du Conseil des ministres, une lettre exposant la gravité de la situation faite aux mineurs, réclamant une politique charbonnière et, pour déterminer dans quelles conditions elle pourrait atténuer les répercussions de la crise, demandant au président du Conseil une enquête.

Des mesures proposées par MM. Hayez et Cadot sénateurs, pour atténuer les effets de la crise

La sous-commission désignée par la Commission des mines pour étudier les conséquences de la crise du charbon s'est réunie hier.

M. Hayez, sénateur du Nord, a fait un exposé complet de la question et a proposé un ensemble de mesures pour atténuer la crise aggravée encore ces jours-ci par la suppression de la taxe sur les charbons de la région de Lens.

M. Hayez, et après lui M. Cadot, sénateur du Pas-de-Calais, ouvrier mineur délégué, ont exposé les conclusions de la réorganisation du régime des licences d'importation, l'amélioration des transports et le relèvement des tarifs, l'empêchement des charbons étrangers par les services publics.

M. Louis Soulié a insisté sur la nécessité de faire voter les bascules pour un accord qui sauvegarderait tous les intérêts. Il a préconisé comme moyen de faire passer les charbons de la région de Lens à la région de Valenciennes, l'embarquement d'une lampe sur la cage; ce moyen de contournement le jeune Tardieu avait déjà proposé.

Petit vouloir les conclusions de la commission, un bureau de fer appelé « taquet » se détacha du haut du « bur » et vint écraser la tête du malheureux. La mort fut instantanée.

## UN JEUNE MANŒUVRE TUÉ SUR LE COUP A BARLEIN

Etant occupé à la manœuvre des berlines au pied d'un bur qui relie l'étage 34 à l'étage 4 de la fosse 5 à Barleins, le jeune Petit Kiebler fut victime d'un accident mortel dans les circonstances suivantes : Sa journée étant terminée, l'embarqueur avait déposé une lampe sur la cage; ce moyen de contournement le jeune Tardieu avait déjà proposé.

Petit vouloir les conclusions de la commission, un bureau de fer appelé « taquet » se détacha du haut du « bur » et vint écraser la tête du malheureux. La mort fut instantanée.

## IMPORTANTES ADJUDICATIONS A LA PRÉFECTURE DU NORD

Hier, à 10 heures, à Lille, en l'hôtel de la Préfecture, une importante série d'adjudications concernant le service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

1 Canal de la Dette : construction d'un garage de bateaux, vicin de la gare de Valenciennes (travaux de terrassement). Travaux à l'entreprise; 455.000 fr.; somme à valoir 45.000 fr.; total 500.000 fr. Adjudgé avec 39 % de rabais à M. Delefosse.

2 Canal de la Dette : Scarpes autour de Douai; remplacement des estacades de l'écluse de Courchelettes. Travaux à l'entreprise; 232.400 fr.; somme à valoir 23.240 fr.; total 255.640 fr. Adjudgé avec 42 % de rabais à M. Trépo.

3 Derivation de la Scarpe à l'établissement d'une gare d'eau au P. K. 2710 (travaux de parachèvement); 28 lots; tablier métallique de la Passerelle de halage. Travaux à l'entreprise; 628.000 fr.; somme à valoir; 9.395 fr.; total; 102.000 fr. Adjudgé avec 45 % de rabais à M. Quille.

4 Canal de la Senele. — Exhaussement de digues, rive droite, entre les P. K. 2675 et 2675. Travaux à l'entreprise; 698.750 fr.; somme à valoir; 71.250 fr. Total; 770.000 fr. Adjudgé à M. Caillaux avec rabais de 39 %.

5 Canal de Bourbourg (traversée de Gappart) 1<sup>er</sup> lot; 2<sup>e</sup> lot; 3<sup>e</sup> lot; 4<sup>e</sup> lot; 5<sup>e</sup> lot; 6<sup>e</sup> lot; 7<sup>e</sup> lot; 8<sup>e</sup> lot; 9<sup>e</sup> lot; 10<sup>e</sup> lot; 11<sup>e</sup> lot; 12<sup>e</sup> lot; 13<sup>e</sup> lot; 14<sup>e</sup> lot; 15<sup>e</sup> lot; 16<sup>e</sup> lot; 17<sup>e</sup> lot; 18<sup>e</sup> lot; 19<sup>e</sup> lot; 20<sup>e</sup> lot; 21<sup>e</sup> lot; 22<sup>e</sup> lot; 23<sup>e</sup> lot; 24<sup>e</sup> lot; 25<sup>e</sup> lot; 26<sup>e</sup> lot; 27<sup>e</sup> lot; 28<sup>e</sup> lot; 29<sup>e</sup> lot; 30<sup>e</sup> lot; 31<sup>e</sup> lot; 32<sup>e</sup> lot; 33<sup>e</sup> lot; 34<sup>e</sup> lot; 35<sup>e</sup> lot; 36<sup>e</sup> lot; 37<sup>e</sup> lot; 38<sup>e</sup> lot; 39<sup>e</sup> lot; 40<sup>e</sup> lot; 41<sup>e</sup> lot; 42<sup>e</sup> lot; 43<sup>e</sup> lot; 44<sup>e</sup> lot; 45<sup>e</sup> lot; 46<sup>e</sup> lot; 47<sup>e</sup> lot; 48<sup>e</sup> lot; 49<sup>e</sup> lot; 50<sup>e</sup> lot; 51<sup>e</sup> lot; 52<sup>e</sup> lot; 53<sup>e</sup> lot; 54<sup>e</sup> lot; 55<sup>e</sup> lot; 56<sup>e</sup> lot; 57<sup>e</sup> lot; 58<sup>e</sup> lot; 59<sup>e</sup> lot; 60<sup>e</sup> lot; 61<sup>e</sup> lot; 62<sup>e</sup> lot; 63<sup>e</sup> lot; 64<sup>e</sup> lot; 65<sup>e</sup> lot; 66<sup>e</sup> lot; 67<sup>e</sup> lot; 68<sup>e</sup> lot; 69<sup>e</sup> lot; 70<sup>e</sup> lot; 71<sup>e</sup> lot; 72<sup>e</sup> lot; 73<sup>e</sup> lot; 74<sup>e</sup> lot; 75<sup>e</sup> lot; 76<sup>e</sup> lot; 77<sup>e</sup> lot; 78<sup>e</sup> lot; 79<sup>e</sup> lot; 80<sup>e</sup> lot; 81<sup>e</sup> lot; 82<sup>e</sup> lot; 83<sup>e</sup> lot; 84<sup>e</sup> lot; 85<sup>e</sup> lot; 86<sup>e</sup> lot; 87<sup>e</sup> lot; 88<sup>e</sup> lot; 89<sup>e</sup> lot; 90<sup>e</sup> lot; 91<sup>e</sup> lot; 92<sup>e</sup> lot; 93<sup>e</sup> lot; 94<sup>e</sup> lot; 95<sup>e</sup> lot; 96<sup>e</sup> lot; 97<sup>e</sup> lot; 98<sup>e</sup> lot; 99<sup>e</sup> lot; 100<sup>e</sup> lot.

Il battit des paupières, s'éleva voluptueusement et finit par ouvrir les yeux. Aussitôt le moteur de sa pensée recommença de fonctionner. Les événements dramatiques dont le Maison Rouge avait été le témoin n'étaient plus devant lui, mais se déroulaient devant ses yeux comme un film. Il se demanda un instant, s'il ne venait pas de faire un vilain cauchemar.

# La piste des bandits de la Banque Baruch retrouvée à Orléans

Bureau : 45, rue de la Gare (Téléphone 6-51) — Dépôt de vote : 76, Grande Rue

La cinquième brigade mobile d'Orléans vient de signaler le passage à la gare de cette ville de trois bandits qui attaquèrent la semaine dernière, la banque Baruch, 15, rue Lafayette, à Paris. Knezovitch et Kostaynchek ont été formellement reconnus la brigade mobile d'Orléans, les ayant déjà arrêtés pour d'autres méfaits.

C'est à midi 15 que les bandits, qui étaient montés dans la conduite intérieure de couleur grise, au volant de laquelle était Kostaynchek, sont arrivés en gare d'Orléans. A l'intérieur, se trouvaient Knezovitch et Kostaynchek, les assis aux côtés de Knezovitch n'a pas été identifié.

Knezovitch et Kostaynchek ont été formellement reconnus par le tenancier de la buvette et par les serruriers, d'après les photographes publiées par les journaux et par celles communiquées par les services de la police mobile.

Se sentant reconnus, après par le personnel du buffet, les bandits sont repartis dans une direction inconnue sans avoir terminé leur repas.

M. Pressard, commissaire divisionnaire, chef de la brigade mobile, a fait prévenir les brigades voisines, celles de Dijon, Angers, Bourges, Reims, Rouen et de la Seine-et-Oise. Dans le cas où les bandits, qui ont été formellement reconnus par les journaux, toutes les personnes qui sont maintenant gardées par des inspecteurs et gardes mobiles.

## LA CRISE Charbonnière

LA DEMANDE D'ENTREVUE DES SYNDICATS OUVRIERS DE NOS TROIS BASSINS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Nous avons annoncé hier que la Commission des mines pour étudier les conséquences de la crise du charbon s'est réunie hier.

M. Hayez, sénateur du Nord, a fait un expos